

FORMATION TOUT PUBLIC

ATELIER 2 TONNES

- CADRE ET OBJECTIFS DE FORMATION -
version : mars 2024

1. Préambule

Cette formation est destinée à un public large, particuliers comme professionnels adultes ou étudiants.

Cette formation entre dans le cadre de formation des particuliers et des entreprises dans un process de responsabilisation sociale et environnementale. Le client mandataire de 333PPM pour cette formation est le prescripteur de ladite formation pour le compte de son organisation et/ou de ses collaborateurs. Ci-après dénommé le « Prescripteur ».

2. Expression de besoins : adaptabilité de la formation

Pour les formations intra-entreprise, afin d'adapter le contenu, le déroulé voire même les objectifs de cette formation, le prescripteur fait part d'une expression de besoins à 333PPM par écrit ou autre forme. 333PPM adapte ainsi le programme aux besoins et objectifs du prescripteur.

Pour les formations inter-entreprises, le contenu, programme et objectifs de la formation ici présents font office d'expression de besoins. 333PPM se charge d'adapter le contenu selon les participants et les profils connus et inscrits.

3. Contenu général de la formation

La formation se base sur les éléments pédagogiques de l'Atelier 2 tonnes et exploite l'outil de simulation interactif fourni par Atelier 2tonnes. 333PPM respecte le cadre pédagogique recommandé par l'Association.

L'animation 333PPM complète toutefois le cadre pédagogique par des compléments pédagogiques issus de son savoir-faire et des connaissances acquises des autres formations RSE du catalogue de 333PPM.

4. Objectif

Le but de l'Atelier 2 tonnes est de se projeter jusqu'en 2050, découvrir les leviers individuels et collectifs de la transition écologique pour atteindre les fameux « 2 tonnes de CO2 eq » que chaque individu doit émettre au maximum pour respecter l'Accord de Paris de 2015 fixant à 1,5°C (voire 2°C) maximum le réchauffement planétaire depuis 1850.

Pour cette projection, un outil de simulation interactif est utilisé. Chaque participant agit sur sa propre empreinte carbone et l'outil afin de la faire diminuer d'année en année, de 2024 à 2050 pour tendre le plus possible vers les 2tonnes.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis technique spécifique.

5. Objectifs pédagogiques

La simulation permet, en alternant décisions individuelles et décisions collectives, d'identifier les leviers d'action personnels comme collectifs, pour faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre (G.E.S.) au niveau global et individuel.

L'atelier permet :

- D'intégrer les ordres de grandeurs climatiques et les enjeux environnementaux ;
- D'identifier des actes concrets et quotidiens pour améliorer et réduire les émissions de G.E.S. ;
- De se projeter et de croire dans un avenir possible avec moins de CO2 dans l'atmosphère ;
- Travailler en commun sur la base de l'intelligence collective, travail en groupe, dialogue et négociation.

6. Contenu

La formation s'articule de 4 grandes parties :

- o Introduction : contexte, mise en perspective climatique
- o Jeu de projection : 8 tours de simulation
 1. Tour individuel : décisions à prendre au niveau personnel
 2. Tour collectif : mise en situation collective et jeu de rôle pour des décisions à prendre au niveau national
 3. Tour individuel : décisions à prendre au niveau personnel
 4. Tour collectif : mise en situation collective et jeu de rôle pour des décisions à prendre au niveau national
 5. Tour individuel : décisions à prendre au niveau personnel
 6. Tour collectif : mise en situation collective et jeu de rôle pour des décisions à prendre au niveau national
 7. Tour individuel : décisions à prendre au niveau personnel
 8. Tour collectif : mise en situation collective et jeu de rôle pour des décisions à prendre au niveau national
- o Débrief individuel
- o Conclusion de l'animateur pour transmettre enthousiasme et énergie aux participants pour passer à l'action.

7. Programme

- Avant formation : chaque participant est contacté obligatoirement en amont de la formation (entre 10 et 15 jours avant la formation) par email. Chaque participant doit en effet – dans la mesure du possible – compléter son empreinte carbone personnelle en ligne sur l'outil propriétaire 2tonnes pour que la simulation lui soit personnalisée. Si un participant ne complète pas ou ne souhaite pas compléter son empreinte carbone personnelle, une empreinte fictive lui est attribuée. Il pourra ainsi tout de même participer à l'atelier.

Chaque participant contacté (en masqué) en amont par email est invité à créer un compte sur l'outil atelier 2tonnes (<https://www.2tonnes.org/>) et suivre la démarche.

Cet email précise également les informations logistiques de la formation (date, horaires, animateur) ainsi que :

- o si présentiel : adresse de formation (lieu, salle, ...), horaires, conditions d'accès etc.
- o si distanciel : URL de connexion, horaires, matériel technique nécessaire

- Jour de la formation :
 - o Accueil et installation des participants, émargement, présentation de l’atelier et du programme
 - o Introduction, contexte, ice breaker et tour de table. Quizz et ordres de grandeurs climatiques
 - o Simulation (8 tours de jeu) et analyse des actions après chaque tour de jeu
 - o Debrief individuel
 - o Conclusion

- Post-formation : voir section « Bilans et rapports post formation »

8. Mode de formation

Cette formation se déroule en module de 3 heures, en présentiel ou en distanciel. Le format présentiel est néanmoins fortement recommandé.

- Présentiel :
 - o Lieu : dans les locaux du prescripteur si la formation est intra-entreprise, ou lieu tiers fourni par 333PPM selon les besoins exprimés. Dans les locaux fournis par 333PPM si la formation est inter-entreprises.
 - o Nombre de participants : pour conserver la qualité des échanges lors de l’intervention, la formation se déroule avec 10 participants maximum.

- Distanciel :
 - o en visio. URL de connexion zoom obligatoirement, fourni par 333PPM.
 - o Nombre de participants : pour conserver la qualité des échanges lors de l’intervention, la formation se déroule avec 10 participants maximum

9. Matériel de formation

Quand la formation se déroule en présentiel au sein des locaux du Prescripteur, il convient de fournir les éléments ci-dessous pour le bon déroulement de la session :

- Table et chaises pour les participants
- Écran (projection ou TV) et une connexion internet.

Participants en situation de handicap : les participants en situation de handicap seront pris en charge et accompagnés par l’animateur dans le respect de leur situation.

333PPM se charge de la fourniture du matériel pédagogique.

10. Spécificités pour les participants en situation de handicap

Lors de la prise de contact avec le prescripteur ou l’email d’entrée en relation avec les participants, il est demandé si des participants ont des besoins relatifs à un accompagnement spécifique et s’ils souhaitent préciser lequel afin que l’animateur en tienne compte lors de la session.

11. Compléments

Cette formation peut être complétée par :

Compléments	Durée	Lien fiche d’information
-------------	-------	--------------------------

Fresque du Climat	3h	Voir fiche formation 👉 « Fresque du Climat »
Fresque de la Publicité	3h	Voir fiche formation 👉 « Fresque de la Publicité »
Apprentissage en profondeur des techniques, outils, leviers à actionner pour la publicité plus responsable et raisonnable et améliorer son impact social et environnemental	module d'1h, demi-journée ou journée	Voir fiche formation 👉 « Publicité raisonnable »
Serious game greenwashing « décrypter les allégations environnementales »	2h30	Voir fiche formation 👉 « Serious Game Greenwashing »

BILANS ET RAPPORTS POST FORMATION

Quel que soit le format de prestation, les informations ci-dessous sont produites pour chaque contrat.

12. COMPLÉMENTS PEDAGOGIQUES POST FORMATION

Chaque session de formation est suivie d'un complément pédagogique dont chaque participant peut prendre connaissance, de manière asynchrone, suivant la méthode de contact décrite ci-dessous.

Chaque participant ayant renseigné ses coordonnées électroniques en amont de la formation (et autorisant le contact ultérieur) ou sur la feuille d'émargement (et autorisant le contact ultérieur), se voit recontacté par voie électronique pour :

- Lui fournir le support de formation (sauf éléments pédagogiques soumis à droit d'auteur) ;
- Lui fournir des éléments d'informations et de ressources pédagogiques complémentaires ;
- Lui permettre de renseigner un questionnaire de bilan, de retour d'expérience et d'évaluation sur la formation suivie.

13. BILANS ET ÉVALUATIONS

- **Bilan / évaluation post formation des participants**

Chaque session de formation fait l'objet d'une évaluation / retour d'expérience auprès des participants dans une perspective d'amélioration de la prestation ou de suivi de réclamation potentielle.

- **Bilan et rapport du formateur**

Un bilan est envoyé par 333PPM au client prescripteur en fin de contrat. Le bilan est quantitatif et et qualitatif de la formation.

- **Bilan / évaluation post formation du prescripteur**

Chaque session de formation fait l'objet d'une demande de retour d'expérience auprès du client prescripteur dans une perspective d'amélioration de la prestation ou de suivi de réclamation potentielle.

- **Suivi**

4 à 6 mois après la formation, le formateur reprend contact avec le prescripteur pour une nouvelle rencontre, en présentiel ou en distanciel selon le mode opératoire choisi d'un commun accord, avec les

participants, en vue d'un point de suivi post formation et évaluer les acquis et les engagements sur le long terme. Ce suivi est proposé dans la démarche de formation mais n'est pas obligatoire. Elle est validée ou non par le prescripteur qui en fait la demande dans l'évaluation post formation.

À PROPOS DE 333PPM

Société à mission, dont la vocation est de faire comprendre, voir et agir les organisations en faveur d'un environnement plus durable et une société plus responsable.

SAS immatriculée au RCS de Périgueux.

Plus d'informations sur <https://www.333ppm.fr/>

À PROPOS DU FORMATEUR : Olivier ROZ

Expert media et engagé en faveur de l'action pour l'environnement, Olivier exerce dans l'industrie de la publicité depuis 25 ans et a été le Directeur des Media du Groupe La Poste.

Précédemment en agence de publicité chez TBWA/Paris, puis LVMH et même wedding planner, il est un épicurien au goût prononcé pour le challenge, notamment sportif. Olivier a créé 333PPM pour agir concrètement et tendre vers un environnement plus durable et une société plus responsable par le conseil, la formation, la sensibilisation et l'action. Il fait profiter de son expertise media x sustainability et œuvre au quotidien pour une publicité plus responsable, raisonnable et respectueuse, notamment via ses conseils et ses actions de sensibilisation en faveur du climat non seulement au sein de l'industrie publicitaire, mais également dans les écoles et les administrations.

En tant que Directeur des médias du Groupe La Poste, Olivier a contribué à apporter au sein du Groupe la vision durable de la publicité en mettant en place de nombreux outils permettant de réduire l'empreinte environnementale des campagnes publicitaires. Il a porté haut les valeurs de l'environnement en proposant aux marques du Groupe les outils et solutions concrètes pour améliorer les performances environnementales des campagnes sans pour autant dégrader leurs performances business.

Informations concernant les droits d'auteur : formation, méthode et contenu sont la propriété exclusive de 333PPM, hors éléments soumis à droits d'auteur. 333PPM est en conformité de l'usage des licences d'utilisation des éléments pédagogiques qu'elle n'aurait pas développée elle-même. Chaque exploitation fait l'objet d'une déclaration aux ayants-droits. Les licences d'utilisation sont réglées en conformité avec les règles d'utilisation émises par les ayants-droits. Le « Serious game greenwashing » est une licence open source de media-smart. L'exploitation du matériel pédagogique de la Fresque de la Publicité, la Fresque du Climat et Atelier 2tonnes est déclarée à l'association du même nom pour chaque utilisation et fait l'objet d'un paiement de licence.